

16/09/2024
Version 1.0

Documentation
Mairie de la Seyne sur Mer

Document d'accompagnement Guichet unique d'urbanisme



SOMMAIRE

1 > Mode d'emploi.....	3
1.1 > Création de votre compte	3
1.2 > Mot de passe oublié	6
1.3 > Déposer son dossier d'urbanisme	8
1.3.1 > La demande	9
1.3.2 > Les personnes	9
1.3.3 > Le terrain	10
1.4 > Le récapitulatif.....	13
1.5 > Le suivi de votre dossier	13



1 > MODE D'EMPLOI

La commune de la Seyne-sur-Mer a mis en place, au bénéfice de ses administrés, un guichet pour le dépôt des autorisations d'urbanisme au format numérique. Cette plateforme est accessible à cette adresse :

<https://demarche-urbanisme.la-seyne.fr/guichet-unique/>

Ce document a pour vocation de vous accompagner dans cette démarche du dépôt en ligne de votre dossier.

Attention, tous les champs marqués d'une étoile sont obligatoires. Vous ne pourrez passer à l'étape suivante que si vous avez correctement rempli ce type de champs.

Les pièces annexes que vous allez fournir ne doivent pas excéder 25 Mo. Les formats acceptés sont les fichiers PDF, JPG, PNG.

1.1 > Création de votre compte

Pour commencer à utiliser le guichet des autorisations d'urbanisme, vous devez créer un compte. Pour ce faire, rendez vous à l'adresse mentionnée ci-dessus et cliquez sur « Créer un compte » (1).

Guichet unique
Autorisations & foncier

Accès Usager Accès Partenaire

Bienvenue sur votre espace personnel

Email

Mot de passe

Connexion

Créer un compte **1**
J'ai oublié mon mot de passe.

Si vous possédez déjà un compte, vous pouvez vous authentifier ne saisissant vos identifiants : adresse électronique et mot de passe.

Veuillez remplir les champs du formulaire qui apparaît à l'écran.

Attention : pour protéger vos données et par mesure de sécurité, un mot de passe à 12 caractères vous est demandé. Ce dernier doit contenir au moins : une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial (@ \$! % * # ? &).

Par ailleurs, tous les champs suivis d'une étoile rouge sont obligatoires.

Formulaire d'inscription

i Information
Une fois votre inscription validée, vous recevrez un email avec un lien pour activer votre compte.

Vos données de connexion

Adresse email* <input type="text"/> <small>Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.</small>	Confirmation de l'adresse email* <input type="text"/> <small>Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.</small>
Mot de passe* <input type="password"/> <small>Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).</small>	Confirmation du mot de passe* <input type="password"/>

Vos coordonnées

Vous êtes
 Un particulier Une personne morale

Civilité* <input type="text"/>	Nom* <input type="text"/>	Prénom* <input type="text"/>
Date de naissance* <input type="text"/>	Commune de naissance* <input type="text"/>	
Code département de naissance <input type="text"/>	Pays de naissance* France	
N° <input type="text"/>	Extension <input type="text"/>	Adresse* <input type="text"/>
Lieu-dit <input type="text"/>	Boite postale <input type="text"/>	Cedex <input type="text"/>
Code postal* <input type="text"/>	Commune* <input type="text"/>	
Pays France	Téléphone* <input type="text"/>	

Le champ « Commune » se remplit automatiquement en fonction du code postal que vous avez saisi.

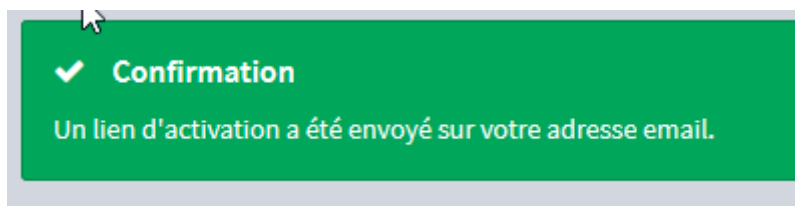
Validation

9 - 4 = ?

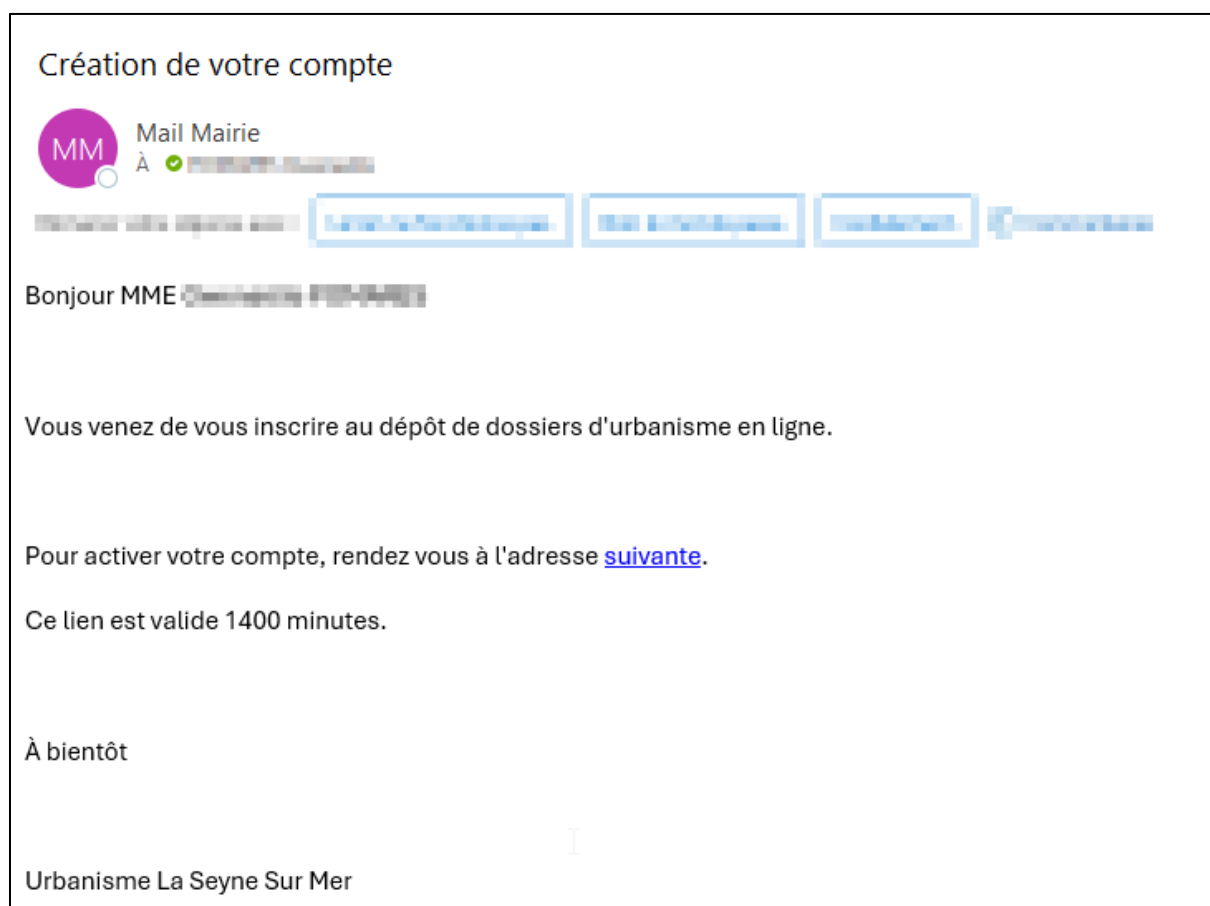
J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.*

N'oubliez pas de résoudre le problème mathématique pour vérifier que vous n'êtes pas un robot et de cocher la case dédiée aux conditions générales d'utilisation.

Si tout s'est bien passé, à la validation du formulaire, un message s'affiche vous avertissant qu'un mail de confirmation vient de vous être envoyé.



Rendez vous dans votre boîte mail pour valider votre inscription en cliquant sur le lien contenu dans le message. **Attention** : il est possible que le message soit dans le dossier des spams ou messages indésirables de votre messagerie. Par ailleurs, ce lien n'est valable que 24 heures.



En cliquant sur le lien, vous allez être redirigé vers la page d'authentification du guichet avec un message vous confirmant la validation de votre compte.

✓ **Confirmation**

Votre compte a été validé. Vous pouvez maintenant vous connecter.

Vous pouvez maintenant vous connecter à votre espace pour vos projets d'urbanisme.

1.2 > Mot de passe oublié

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous avez la possibilité de le réinitialiser.

Pour ce faire, depuis l'écran de connexion, cliquez sur le lien « J'ai oublié mon mot de passe » (1).

Guichet unique
Autorisations & foncier

Accès Usager Accès Partenaire

Bienvenue sur votre espace personnel

Email

Mot de passe

Connexion

Créer un compte
J'ai oublié mon mot de passe. 1

Vous allez être redirigé vers une page vous permettant de saisir l'adresse mail qui vous sert d'identifiant de connexion (1).

Mot de passe oublié

Information

- Vous avez perdu votre de passe ? Saisissez votre identifiant pour le réinitialiser. Vous recevrez un email contenant un lien permettant de le changer.

Votre identifiant de connexion

Identifiant de connexion*

1

*Si vous êtes un Usager, votre identifiant est votre adresse email.
Si vous êtes un Partenaire, indiquez votre identifiant de connexion.
En cas de perte de votre identifiant, veuillez contacter votre mairie.*

Valider la demande

Après avoir saisi votre adresse électronique et validé votre demande, un message de confirmation s'affiche.

Confirmation

Si votre identifiant est reconnu, un lien de renouvellement de votre mot de passe sera envoyé sur votre adresse email.

Vous êtes également destinataire d'un mail contenant un lien. **Attention** : il est possible que le message soit dans le dossier des spams ou messages indésirables de votre messagerie. Par ailleurs, ce lien n'est valable que 24 heures.

Renouvellement mot de passe



Mail Mairie

À

Renouvellement de votre mot de passe

Bonjour MME

Vous avez demandé le renouvellement de votre mot de passe.

Pour choisir un nouveau mot de passe, rendez vous à l'adresse [suivante](#).

Ce lien est valide 1400 minutes.

À bientôt

En cliquant sur ce lien, vous allez être redirigé vers un formulaire de saisie vous permettant de renouveler votre mot de passe. Les contraintes sur ce dernier demeurent les mêmes : 12 caractères, une majuscule, une minuscule, un chiffre et un caractère spécial (@ \$! % * # ? &).

Renouvellement du mot de passe

i Information

Vous devez saisir deux fois votre mot de passe pour que son renouvellement soit pris en compte.

Votre nouveau mot de passe

Nouveau mot de passe*

Votre mot de passe doit contenir au moins 12 caractères, une lettre minuscule, une lettre majuscule, un chiffre, un caractère spécial autorisé (@ \$! % * # ? &).

Confirmation du nouveau mot de passe*

Renouveler mon mot de passe

A la validation, un message de confirmation s'affiche et vous êtes redirigé vers l'écran de connexion.

1.3 > Déposer son dossier d'urbanisme

Vous pouvez désormais accéder à votre espace pour gérer vos dossiers d'urbanisme. Une fois connecté, vous êtes redirigé vers la page d'accueil de votre espace. Le menu vous permet :

- Déposer votre dossier (« Déposer »)
- Commencer une demande et la reprendre plus tard (« Brouillons »)
- Accéder à votre ou vos dossiers (« Accès dossier »).
- Consulter l'aide complète du guichet.



Pour commencer à saisir votre dossier, cliquez sur « Déposer ».

1.3.1 > La demande

Sur le nouvel écran, veuillez choisir le type de demande que vous souhaitez faire :

Type de la demande

Sélectionnez la commune concernée par votre projet*

LA SEYNE SUR MER

Sélectionnez votre demande*

CU Certificat d'urbanisme

DP Déclaration préalable

PA Permis d'aménager

PC Permis de construire

PD Permis de démolir

IA D.I.A.

Valider

A la suite de votre choix, vous devez sélectionner l'objet de votre demande :

Sélectionnez votre objet demande*

Maison individuelle
cerfa 13703

Autres travaux
cerfa 13404

**Lotissements et autres divisions foncières non
soumis à permis d'aménager**
cerfa 13702

Valider

Validez votre sélection.

1.3.2 > Les personnes

Sur l'écran suivant, deux possibilités s'offrent à vous : vous désigner comme le bénéficiaire de la demande ou comme mandaté par le bénéficiaire. Dans ce dernier cas de figure, veuillez prêter attention aux cases qui s'affichent, cocher et valider :

Déclaration mandataire

Vous êtes

Le bénéficiaire Mandaté par le bénéficiaire

Je certifie être autorisé par le bénéficiaire à agir en son nom*

En tant que mandataire, acceptez-vous de recevoir à votre adresse électronique les réponses de l'administration par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception ?

Valider

Dans la fenêtre suivante, vous sont demandées les informations relatives au demandeur. Nous vous rappelons que tous les champs marqués d'une étoile rouge sont obligatoires.

Identité de la personne (Demandeur (Bénéficiaire))

La personne est
 Un particulier Une personne morale

Civilité*
 Madame

Nom* POMARES **Prénom*** Gwenaëlle

Date de naissance* 22/06/1985 **Commune de naissance*** La Seyne sur Mer

Code département de naissance 83 **Pays de naissance*** France

J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

Adresse de la personne ou siège social

N° de voie **Extension** Bis, Ter, etc. **Nom de voie*** Quai Saturnin Fabre

Complément d'adresse

Lieu-dit **Code postal*** 83500 **Commune*** LA SEYNE SUR MER

Boîte postale **Cedex** **Pays** France

Coordonnées de la personne

Adresse email
 gwnaëlle.pomares@la-seyne.fr
Seuls les lettres (a-z), les chiffres (0-9), les points (.), les tirets (-) et les tirets bas (_) sont autorisés.

Téléphone 0494069527 **Indicatif si pays étranger** +

Division territoriale

Annuler Valider

A l'étape suivante, vous pouvez ajouter un demandeur et éventuellement un correspondant, comme un notaire ou un architecte.

Si vous n'avez aucun correspondant ou demandeur à rajouter, il vous suffit de valider le formulaire sans rien y changer.

1.3.3 > Le terrain

Dans cette partie, vous allez devoir donner des précisions concernant le terrain concerné par le projet : adresse, références cadastrales et situation juridique.

Localisation du terrain

Adresse du terrain concerné

N° de voie

Extension
Bis, Ter, etc.

Nom de voie*

Lieu-dit

Commune*

Code postal*

Boîte postale

Cedex

Situation du terrain

Ma demande porte sur le domaine public

Ajouter plusieurs références cadastrales par plage

Section

N° de début

N° de fin

ou saisissez directement les références cadastrales

Superficie totale du terrain (m²)

Situation juridique du terrain

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbaine) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'une convention de Projet Urbain Partenarial (P.U.P) ? Oui Non Je ne sais pas

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une Opération d'Intérêt National (O.I.N) ? Oui Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation

A la validation, un nouvel écran vous permet de saisir des informations relatives à un **projet d'aménagement**.

Sur le formulaire suivant, les informations qui vous sont demandées sont relatives à la construction : nature des travaux envisagés, informations complémentaires et stationnement.

A l'étape suivante, vous devez communiquer des renseignements sur la destination de la construction que vous envisagez ainsi que sur les surfaces. Les champs grisés ne sont pas à remplir : ils se remplissent automatiquement après calcul des valeurs que vous avez rentrées.

Destination des constructions et tableau des surfaces

Votre projet de construction est situé dans une commune couverte par un plan local d'urbanisme ou un document en tenant lieu appliquant l'article R.123 - 9 du code de l'urbanisme dans sa rédaction antérieure au 1er janvier 2016 Oui Non

Destination ?	Sous-destinations ?	Surface existante avant travaux	Surface créée ?	Surface créée par changement de destination ou de sous-destination ?	Surface supprimée ?	Surface supprimée par changement de destination ou de sous-destination ?	Surface totale
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Exploitation forestière	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Habitation	Logement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Hébergement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Artisanat et commerce de détail	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Restauration	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	Commerce de gros	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Après validation de ce tableau, une série de questions relatives au positionnement juridique de votre projet vous attend. Si vous ignorez les réponses aux questions posées, vous pouvez passer cette étape en validant le formulaire sans avoir complété.

Informations pour l'application d'une législation connexe

Indiquez si votre projet :

Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activité soumis à déclaration en application du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur l'eau en application des articles L. 214-1 et suivants du code de l'environnement

Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale en application du L.181-1 du code de l'environnement

Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'environnement (dérogation espèces protégées)

Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en application de l'article L. 512-7 du code de l'environnement

Déroge à certaines règles de construction et met en oeuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclaration au titre d'une autre législation que celle du code de l'urbanisme

Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de chaleur et de froid prévue à l'article L.712 - 3 du code de l'énergie

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable

Se situe dans les abords d'un monument historique

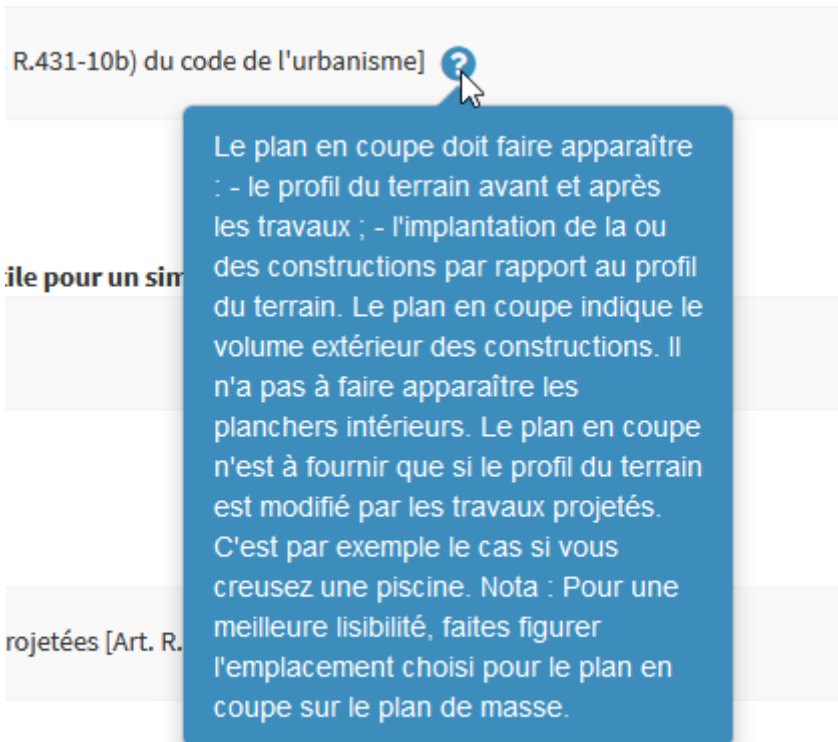
Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'environnement

Enfin, il va vous être demandé les pièces complémentaires à votre dossier.

- Un plan de situation
- Un plan de masse
- Un plan de coupe
- Un plan de façades
- Etc.

A chaque champ, une infobulle contenant de précieuses indications sur la nature du document est à votre disposition. Il vous suffit de passer la souris sur le pictogramme en forme de point d'interrogation :





Attention, les formats de fichiers acceptés sont : .pdf, .jpg, .png. Chaque fichier ne doit pas excéder 25 Mo en poids. Vous pouvez sélectionner jusqu'à 6 fichiers pour chaque pièce.

1.4 > Le récapitulatif

Avant de déposer votre demande, le récapitulatif vous permet de vérifier les informations saisies.

Vous devez signer votre demande et accepter les conditions d'utilisation. (La signature électronique est obtenue en indiquant le nom, prénom du demandeur et son adresse postale) Pour finir, cliquez sur le bouton « Déposer ma demande ».

Selon la taille des pièces que vous avez jointes à votre dossier, l'enregistrement peut prendre un peu de temps.

Vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique et un récépissé de dépôt par mail (généralement dans les 15mn qui suivent).

Si une erreur est survenue, un courriel vous est également envoyé pour vous l'indiquer.

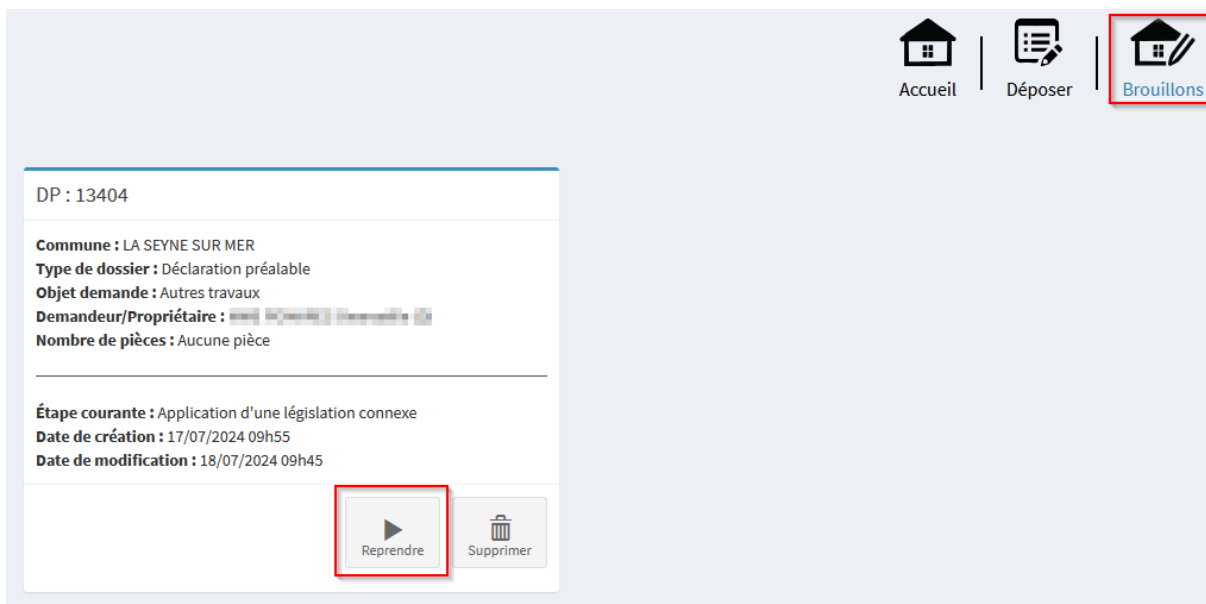
Attention : si une erreur s'affiche, ne ressaisissez pas votre demande. Contactez le service Urbanisme de la Mairie en adressant votre demande à : urba@la-seyne.fr

1.5 > Le suivi de votre dossier

Vous n'êtes pas obligé de saisir votre dossier d'une seule traite. Si vous devez interrompre le dépôt de votre dossier, vous pouvez le reprendre plus tard.

1.6 > Les dossiers en attente

Vous pouvez reprendre la saisie de votre dossier en vous rendant dans la partie « Brouillons » depuis le menu.



The screenshot shows a navigation menu at the top right with three items: 'Accueil' (Home icon), 'Déposer' (Document icon), and 'Brouillons' (Home icon with pencil, highlighted with a red box). Below the menu is a card for dossier 'DP : 13404'. The card contains the following information:

- Commune :** LA SEYNE SUR MER
- Type de dossier :** Déclaration préalable
- Objet demande :** Autres travaux
- Demandeur/Propriétaire :** [REDACTED]
- Nombre de pièces :** Aucune pièce
- Étape courante :** Application d'une législation connexe
- Date de création :** 17/07/2024 09h55
- Date de modification :** 18/07/2024 09h45

At the bottom of the card, there are two buttons: 'Reprendre' (with a play icon, highlighted with a red box) and 'Supprimer' (with a trash icon).

En cas de blocage ou pour en savoir plus sur une étape du traitement de votre demande, n'hésitez pas à consulter l'aide depuis le menu.

Contact

Urbanisme
Avenue Pierre Mendès France
3ème étage des Services Techniques
Tél : 04 94 06 94 13
Courriel : urba@la-seyne.fr